MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
DÉCEMBRE 2022



CONCERTATION POUR LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLE

Fiche préparatoire à la concertation normande en groupe de travail Tendances consommation et système alimentaires

Modes de production et commercialisation

Définition

Les modes de production et de commercialisation concernent différentes composantes des systèmes alimentaires : production primaire, transformation, transport, commercialisation finale, etc.

Éléments de contexte, tendances passées et situation actuelle

Une balance commerciale positive mais en dégradation depuis une quinzaine d'années

Le secteur agricole et agroalimentaire représente le 3e poste d'excédent commercial français avec 8,0 d€ en 2021. En 2021, l'excédent commercial agricole et agroalimentaire français augmente de 3,4 % par rapport à 2019 (7,7 Md€). Cependant, le solde commercial se dégrade depuis 10 ans (11,9 Mds€ en 2011), en raison d'une croissance des importations plus rapides que celle des exportations, mais avec des variations selon les marchés (UE, hors-UE) et les produits. En 2021, la valeur des exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires s'établit à 69,7 Md€. La part des exportations françaises qui sont destinées à l'Union européenne (UE) est de 54 %. En 1992, la France était le 2e exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires ; en 2021, elle est au 6e rang avec une part de marché de 4,5 %, les principales exportations concernant les catégories « vins et spiritueux », « céréales et dérivés », « lait et produits laitiers ». Les importations françaises de produits agricoles et agroalimentaires ont augmenté de 10 % par rapport à 2019, les principaux produits étant, en 2020, les fruits (5,5 Mds€), puis les poissons, les viandes et les abats. Les importations d'origine européenne représentent 66 % des importations.

Une stratégie de différentiation par la qualité

Face à une concurrence internationale croissante, la valorisation de la qualité des produits permet d'améliorer la valeur ajoutée. Entre 2010 et 2020, la part des exploitations produisant sous signes de qualité ou d'origine (SIQO) augmente. 3 911 exploitations agricoles en Normandie sont engagées dans au moins un signe identifiant la qualité ou l'origine de leurs produits (SIQO). Ainsi, 14,8 % des exploitations valorisent leur production ou leur savoir-faire selon 5 catégories : agriculture biologique, label rouge, appellations d'origine (AOC-AOP), indication géographique protégée (IGP) ou spécialité traditionnelle garantie (STG). Elles étaient 8,4 % en 2010.

L'augmentation du nombre d'exploitations avec SIQO en Normandie est portée par une progression du label agriculture biologique avec 2 046 exploitations en 2020 (7,7 %) contre 766 en 2010 (2,2 %). C'est le

signe de qualité le plus représenté en Normandie en 2020. L'évolution des autres signes de qualité est relativement stable: les appellations d'origine progressent de 0,3 point en 10 ans avec 5,7 %, les exploitations sous Label rouge ou IGP représentent respectivement 2,1 % et 1 % du total des exploitations normandes. Les exploitations peuvent cumuler les signes de qualité pour un même produit ou des produits différents.

Parmi les producteurs spécialisés en grandes cultures, 6 % sont engagés dans une démarche qualité soit 521 unités, principalement en bio et/ou label rouge. Un quart des exploitations bovins lait s'inscrit dans une démarche qualité (1274/4758), dont près des 2/3 majoritairement en AOC et/ou en bio.

Le label bio est quasiment exclusif pour certaines productions comme les fruits et légumes, les fleurs ou les ovins – caprins.

Les autres signes restent marginaux dans les autres spécialisations compte tenu du nombre faible d'exploitations inscrit dans une démarche. Un tiers des exploitations de volailles (106/306) produisent en bio et/ou Label Rouge et un quart des exploitations porcines (42/205). Le secteur viticole est très impliqué dans les signes de qualité. Ainsi, 7 exploitations viticoles sur les 9 présentes en Normandie sont inscrites dans une démarche essentiellement en appellation d'origine et dans les IGP, cette proportion est comparable à l'ensemble du territoire métropolitain.

Les exploitations bovins lait représentent 27 % des exploitations avec SIQO dans la spécialisation Répartition des exploitations selon leur spécialisation en Normandie en 2020

	Poids des exploitations avec SIQO* dans la spécialisation	Part d'exploitations avec SIQO*	Poids des exploitations bio dans la spécialisation	Part d'exploitations bio	Poids de la spécialisation dans l'ensemble des exploitations
	en %				
Grandes cultures	6	13	4	15	32
Légumes ou champignons	41	4	38	7	1
Fleurs et/ou horticulture diverse	26	2	26	4	1
Viticulture	78	0	11	0	0
Cultures fruitières	55	6	37	8	2
Bovins lait	27	33	11	24	18
Bovins viande	11	11	7	14	16
Bovins mixte	21	6	4	2	4
Ovins, caprins et autres herbivores	7	6	5	7	12
Porcins	20	1	5	1	1
Volailles	35	3	20	3	1
Combinaisons de granivores (porcins, volailles)	27	2	9	1	1
Polyculture et/ou polyélevage	18	13	10	14	11
Ensemble des exploitations normandes	15	100	8	100	100

Note de lecture : 6 % des exploitations en grandes cultures produisent sous SIQO (y compris bio) et 4 % produisent en bio. Les exploitations en grandes cultures pésent 32 % de l'ensemble des exploitations en Normandie 9 exploitations sont spécialisées en viticulture en Normandie

19 exploitations non classées n'apparaissent pas : Agreste - Recensement agricole 2020

Source

Industrie agroalimentaire en Normandie : près de la moitié des effectifs dans le lait et la viande

En fin 2019, selon la source Flores, les industries agroalimentaires (IAA) normandes comptent 539 établissements employant 26 500 salariés, soit 6,5 % de l'emploi du secteur au plan national (France métropolitaine). Le commerce de gros de produits agroalimentaires regroupe 922 établissements et près de 10 000 salariés, soit 4,4 % de l'emploi national.

L'agroalimentaire normand est porté par les productions agricoles de la région et la présence des ports du Havre et Rouen. L'élevage bovin, pilier de l'agriculture normande, est à l'origine des industries du lait et de la viande, rassemblant respectivement 25 % et 20 % des effectifs salariés des IAA de la région. Les cultures, telles que les légumes, betteraves à sucre et l'arboriculture (pommes-poires), alimentent également l'agroalimentaire de la région. La transformation de produits d'importation (café, cacao...) complète le portrait. La proximité des ports explique d'ailleurs que la majorité des céréales est exportée

et non transformée localement. Au final, les activités de transformation de lait, viande, thé-café, cacao-chocolat et plats préparés concentrent 48 % des établissements employeurs et 61 % de l'emploi salarié de l'industrie agroalimentaire normande en 2019.

Quant à la répartition de ces activités sur le territoire, les 2 anciennes régions constituant la Normandie présentent des profils plutôt complémentaires. Les industries du lait et de la viande sont très majoritairement implantées dans l'ouest de la région, au plus près de l'élevage bovin. La transformation de produits d'importation est plutôt localisée à l'est, à proximité des grands ports. D'autres activités sont situées au plus près de lieux de productions (industrie de la mer, des fruits et légumes, de cidre notamment) de part et d'autre de la région.

Une progression de la commercialisation en circuits courts

En 2020, 15 % des exploitations normandes commercialisent en circuits courts (9 % en 2010), avec de fortes hétérogénéités selon les productions (8 % pour les grandes cultures contre 84 % pour le maraîchage-horticulture). L'engagement dans les circuits courts varie bien moins selon les départements : de 13 % dans l'Orne à 18 % en Seine-Maritime. Ces résultats sont soutenus par le développement de plateformes, la mise en œuvre de projets alimentaires territoriaux (PAT), et d'autres mesures incitatives ou réglementaires.

Prospective et hypothèses d'évolution

Le système alimentaire français évoluera sous l'effet des innovations quotidiennes des dizaines de millions de mangeurs, mais aussi sous la pression de tendances et contre-tendances plus structurelles, internes comme externes à la France : spécialisation des zones de culture, modification des conditions pédoclimatiques, adaptation aux incitations de la PAC, stratégies des entreprises agroalimentaires, contexte international, rapports de force géostratégiques, échanges commerciaux, nouvelles routes logistiques, etc. Plusieurs tendances peuvent être identifiées :

- la globalisation s'accompagnera de réinterprétations, d'hybridations et d'un système alimentaire plus diversifié, complexe ; l'exotisme gastronomique sera une source d'activités et de profits ; l'export restera une source de profits pour les entreprises françaises, sur certains segments seulement
- la mondialisation, fluctuante, suscitera des contre-tendances de promotion de l'autonomie nationale et de la proximité, même si la diversité quotidienne des régimes alimentaires continuera à reposer sur des productions nationales et importées
- du fait de l'éloignement des individus avec le monde agricole, la « désagricolisation » de l'alimentation se renforcera, les produits strictement agricoles moins présents, remplacés par des produits transformés et adaptés aux styles de vie
- la recherche de santé, d'environnement, de proximité continuera à représenter des leviers de développement des produits sous labels de qualité et localisés; toutefois, des concurrences entre segments se manifesteront; des adaptations des cahiers des charges et des référentiels seront sûrement nécessaires
- dans les prochaines années, la volatilité des prix agricoles et alimentaires devrait perdurer. Les tensions inflationnistes actuelles pourraient également se prolonger et alimenter les débats sur la répartition de la valeur et la rémunération « juste » des producteurs
- à l'inverse, la valeur sociale de l'alimentation augmentera, gagnant en dimension symbolique
- dans une « société du risque », la méfiance envers les différentes composantes du système alimentaire augmentera encore, soutenue par une demande croissante de transparence, de contrôle et de justification.

RÉFÉRENCES

Graph'Agri

HTTPS://AGRESTE.AGRICULTURE.GOUV.FR/AGRESTE-

WEB/DISARON/GRAFRA2021INTEGRAL/DETAIL/

• HÉBRAIL-MUET V. ET AL., DÉGRADATION DE L'EXCÉDENT COMMERCIAL AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE FRANÇAIS: PRINCIPAUX FACTEURS EXPLICATIFS, ANALYSE N° 172 <u>HTTPS://AGRICULTURE.GOUV.FR/DEGRADATION-DE-LEXCEDENT-COMMERCIAL-AGRICOLE-ET-AGROALIMENTAIRE-FRANCAIS-PRINCIPAUX-FACTEURS</u>

202T

- Panorama des industries agroalimentaires <u>https://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-industries-agroalimentaires</u>
- GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DES SECTEURS AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE FRANÇAIS : QUELQUES GRANDES TENDANCES DOCUMENT DE TRAVAIL N° 15 <u>HTTPS://AGRICULTURE.GOUV.FR/GEOGRAPHIE-ECONOMIQUE-DES-SECTEURS-AGRICOLE-ET-AGROALIMENTAIRE-FRANCAIS-QUELQUES-GRANDES-TENDANCES</u>

- RA 2020 Signes de qualité ou d'origine : plus d'une exploitation sur trois engagée dans une démarche qualité <u>https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2212/detail/</u>
- Recensement agricole 2020 Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2213/detail/
- OBSERVATOIRE DU COMMERCE ÉQUITABLE 2021 HTTPS://WWW.COMMERCEQUITABLE.ORG/ACTUALITES/OBSERVATOIRE-DU-COMMERCE-EQUITABLE-2021/
- Lien vers publication SIQO à insérer dès publication sur internet DRAAF